

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00305

Numéro SIREN : 948 075 973

Nom ou dénomination : 3CJ

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/026702

Désignation de l'entreprise SAS 3CJ		22 Rue Germain		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69006 LYON 06			
SIRET		9 4 8 0 7 5 9 7 3 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le 31122023	
				Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	297	042	297
	Total I (5)	044	297	048	297
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Marchandises *	064	066		
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	070		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	072	93	074	93
		080		082	
	Valeurs mobilières de placement	084	1 339	086	1 339
	Disponibilités	092		094	
	Charges constatées d'avance *	096	1 432	098	1 432
	Total II	110	1 729	112	1 729
Total général (I + II)					
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	(933)		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 067		
Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 662)	172	662		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	662			
Total général (I + II + III)		180	1 729		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 297
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3CJ		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122023	Exercice N-1 clos le 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218			
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
	Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stock (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	933			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244				
	Rémunérations du personnel *		250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252				
	Dotations aux amortissements *		254				
	Dotations aux provisions		256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	262				
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	933	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(933)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347	(VI)	300			
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(933)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 933		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexodécies)	992	
	ZFA NG (44. quatuordecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			
	dont divers*	Crédence due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	
					Déficit col. 2	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		
				Déficit col. 2	372		
					933		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original
C. CIEAU



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 729 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de **933 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-933 euros**.

L'exercice considéré débute le **03/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Titres de participation : Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou de souscription au capital.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/20
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations		297			297
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		297			297	
TOTAL			297			297

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	93	93	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		93	93	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	662	662		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		662	662		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		662			

Capital social

31/12/2023		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			
	Emises pendant l'exercice	2 000,00	1,0000	2 000,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 000,00	1,0000	2 000,00

Filiales et participations

31/12/2023

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI AUX 28 CLES

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI AUX 28 CLES

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
300	(7 329)	99,00	297	297
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			(7 629)	
Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
françaises	étrangères	françaises	étrangères	

SAS 3CJ

Société par actions simplifiée

Au capital de 2000 Euros

Siège social : 22, rue Germain – 69006 LYON

R.C.S : 94807597300016 LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/3/2024

Le 28/3/2024, à Lyon,

Madame Céline CLEAU, agissant en qualité de Présidente et associée unique de la société 3CJ, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'associée unique est en possession des documents suivants :

- le texte des résolutions proposées,
- les comptes annuels : compte de résultat.

Tous les documents prescrits par l'article 40 et 41 du décret du 3 juillet 1978 sont disponibles au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associée unique :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées.

1.

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de Neuf cent trente-trois Euros (933€).

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

2.

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 faisant ressortir une perte d'un montant de Neuf cent trente-trois Euros (933€).

L'associée unique décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

Dotations aux réserves : néant.

Rappel des dividendes et rémunération

L'associée unique rappelle qu'elle n'a pas perçu de rémunération ni de dividende pour toute la durée de l'exercice écoulé.

La Présidente rappelle qu'elle n'a pas perçu de rémunération ni de dividende pour toute la durée de l'exercice écoulé.

L'associée unique reconduit la non-rémunération de la Présidente pour l'exercice à venir du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

En fait L'associée unique

Céline CLEAU

